

STANDARD ABONNEMENT LILLE FLANDRES

STANDARD ABONNEMENT MAUBEUGE

STANDARD ABONNEMENT AULNOYE-AYMERIES

Pour une clientèle très fréquente

- ⊙ 1ère classe
- ⊙ 2ème classe
- ⊙ Combinable STIB, TEC ou De Lijn
- ⊙ 1, 3 ou 12 mois

OU L'UTILISER ?

- Au départ de n'importe quelle gare ou point d'arrêt belge ou points frontière (excepté Blandain-frontière et Tourcoing-frontière) à destination de Lille Flandres (ainsi que les gares françaises : Baisieux, Ascq, Annapes, Pont de Bois, Hellemmes, Lezennes, Croix Wasquehal, Croix L'Allumette, Roubaix, Tourcoing) via Blandain-frontière ou Tourcoing-frontière (à choisir librement par le client) et vice versa.
- Au départ d'une gare* ou point d'arrêt* belge ou point frontière* (excepté Jeumont-frontière) à destination de Maubeuge, via Jeumont-frontière et vice versa.
- Au départ d'une gare* ou point d'arrêt* belge ou point frontière* (excepté Quevy-frontière) à destination de Aulnoye-Aymeries via Quévy-frontière et vice versa.
- Si votre STANDARD ABONNEMENT est combiné avec un abonnement STIB, TEC ou De Lijn (moyennant paiement d'un supplément), vous pourrez voyager sur l'un des réseaux dans les conditions définies par chaque Société de transport* régional pour l'abonnement que vous avez choisi. Ces conditions d'utilisation sont disponibles sur www.delijn.be, www.stib.be, ou www.letec.be.

POUR QUI ?

Pour tout public

SUR QUEL SUPPORT ?

Carte MOBIB* personnelle en cours de validité, émise par la SNCB, STIB, TEC ou De Lijn.
Afin de contrôler votre abonnement sur le réseau étranger, vous recevrez un ticket de validation sur papier.

OU L'ACHETER ?

Nouvel abonnement :

Lors de l'achat de votre premier abonnement : rendez-vous à un guichet belge uniquement. Munissez-vous d'une pièce d'identité* valable et de votre Carte MOBIB* personnelle si vous en possédez déjà une. Sans Carte MOBIB*, vous pouvez vous en procurer une nouvelle au guichet moyennant paiement du droit de confection*. Vous pouvez acheter votre premier abonnement maximum 31 jours à l'avance.

Si vous le souhaitez, vous pouvez combiner votre abonnement avec maximum une des trois Sociétés de transport* régional : TEC/STIB/De Lijn. Pour la combinaison avec TEC : communiquez au guichet les noms exacts des deux arrêts TEC de votre parcours.

La combinaison avec STIB est possible pour un abonnement ayant comme gare de départ ou de destination une des gares de la Zone* de Bruxelles, Ruisbroek, Lot, Buda ou Vilvoorde.

*voir [Lexique](#)

Valable à partir du 01.09.2020



Prolonger votre abonnement :

Vous pouvez prolonger votre abonnement aux automates ou aux guichets en Belgique maximum 31 jours à l'avance. Le prolongement via [sncb.be](https://www.sncb.be) (via votre compte « My SNCB ») est possible entre 31 jours et 10 jours à l'avance (votre ticket de validation papier est envoyé par courrier).

La période de validité du ticket de validation peut commencer à n'importe quelle date.

L'interruption dans la succession des périodes de validité est autorisée.

Lors de votre achat, vous recevez toujours une preuve de paiement reprenant les caractéristiques de votre titre de transport, que nous vous recommandons de conserver. Toutefois, cette preuve ne vaut pas titre de transport.

COMMENT L'UTILISER ?

- Sans validation en cours, votre abonnement n'est pas valable.
- Votre abonnement est valable tous les jours pour un nombre illimité de voyages sur le trajet* via le point frontière* correspondant (exception pour Lille Flandres : vous choisissez l'un des 2 points frontière via lequel vous souhaitez voyager) et dans la classe choisie pendant la période de validité. Vous pouvez commencer, interrompre* ou terminer le voyage dans n'importe quelle gare* ou point d'arrêt* situé(e) sur l'itinéraire le plus court en kilomètres sur le réseau* belge (pour Lille Flandres : également sur le réseau SNCF).
- Vous pouvez arriver à votre destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif* mais toujours via Jeumont-frontière ou Quévy-frontière, en fonction de l'abonnement. Pour Lille Flandres, vous pouvez choisir librement votre point frontière soit Blandain-frontière, soit Tourcoing-frontière.
- Vous ne pouvez pas vous éloigner de votre gare de départ pour y repasser ensuite ou dépasser votre destination pour y revenir et ceci sur le réseau* belge sans être en possession d'un titre de transport qui couvre ce trajet.
- Si votre gare de départ ou de destination est Brussels Airport – Zaventem, (voir rubrique « Dois-je payer un supplément » ci-dessous), votre abonnement comprend le droit de passage aux portiques d'accès à l'aéroport. Présentez votre carte MOBIB* au lecteur pour l'ouverture des portiques.
- Si votre gare de départ ou de destination fait partie d'une Zone*, vous pouvez circuler librement à l'intérieur de la zone*, sans en sortir, durant toute la période de validité de votre abonnement.
- Vous pouvez voyager jusqu'à l'interruption de nuit* du service des trains.

A QUEL PRIX ?

- Le prix de votre abonnement est calculé au tarif de la gamme transfrontalière « Lille Flandres », « Maubeuge » et « Aulnoye-Aymeries » en fonction de l'itinéraire kilométrique le plus court entre votre gare* de départ et de destination (Lille Flandres, Maubeuge ou Aulnoye-Aymeries) via le point frontière* correspondant à la destination. Le prix du trajet sur le réseau belge est calculé sur base du nombre de kilomètres jusqu'au point frontière correspondant à votre destination en fonction du trajet kilométrique le plus court. A ce prix est ajouté le prix du trajet SNCF
- Pour un STANDARD ABONNEMENT combiné avec STIB, TEC ou De Lijn, le prix forfaitaire du supplément régional (maximum 1 supplément) s'ajoute au prix du STANDARD ABONNEMENT de la gamme transfrontalière concernée. Voir « Tarifs* ».

Supplément De Lijn : deux forfaits existent en fonction de votre âge : un forfait jusqu'à 24 ans inclus et un forfait à partir de 25 ans. Si vous combinez le supplément à un STANDARD ABONNEMENT, vous bénéficiez d'une réduction supplémentaire sur le forfait.

Supplément STIB : 1 forfait unique existe, quel que soit votre âge.

Supplément TEC : trois forfaits existent en fonction de votre âge : un forfait de 12 à 17 ans, un forfait de 18 à 24 ans et un forfait à partir de 25 ans.



Savez-vous que chez certaines sociétés régionales de transport, votre statut (Intervention Majorée, Familles Nombreuses) peut vous faire bénéficier de tarifs privilégiés ? Consultez www.delijn.be, www.stib.be, ou www.letec.be pour en savoir plus. Dans ce cas, il est préférable d'acheter séparément vos abonnements : un abonnement de train à la SNCB et votre abonnement régional auprès de la société de transport régionale.

- La distance minimale tarifée* est de 3 km ; la distance maximale tarifée* par trajet simple sur le réseau* belge est de 150 km.
- Le prix varie en fonction de votre classe de voyage et de votre durée de validation (1, 3 ou 12 mois).

DETERIORATION, PERTE OU VOL DE VOTRE ABONNEMENT ?

Voir fiches « Support papier » et « Carte MOBIB »

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Le remboursement est effectué au guichet d'une gare* belge de votre choix. C'est la date de la demande de remboursement qui est prise en compte pour l'application des modalités de remboursement comme décrites ci-dessous. Le remboursement avec effet rétroactif n'est pas accepté, sauf en cas de maladie avec sortie interdite (certificat médical nécessaire). Dans ce cas, la demande doit être transmise au Service clientèle de la SNCB :

SNCB Marketing & Sales
Service clientèle
10-14 Bureau B-MS.1424
Porte de Hal 40
1060 Bruxelles

- Votre STANDARD ABONNEMENT, complètement inutilisé, est remboursé intégralement au guichet d'une gare* belge :
 - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque vous l'avez acquis à l'avance ;
 - ou le jour même endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat à l'automate ou au guichet.
- Lorsque vous résiliez votre abonnement en cours de validité, le montant retenu par la SNCB est calculé sur base du nombre de mois utilisés. Un mois entamé étant considéré comme utilisé, un STANDARD ABONNEMENT d'un mois n'est donc pas remboursable.

Pour les abonnements de 3 ou 12 mois, le tableau ci-dessous reprend les pourcentages retenus sur le prix du STANDARD ABONNEMENT en fonction des mois utilisés. Le montant de votre remboursement vous sera remis au guichet, déduction faite des frais administratifs*.

Mois utilisé(s)	1	2	3	4	5	6	7	8-12
Abonnement annuel	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
Abonnement trimestriel	40%	70%	100%	x	x	x	x	X

- Vous ne pouvez prétendre à aucun remboursement ni indemnité en cas de changement dans le service des trains.
- Si vous disposez d'un abonnement en 1^e classe, en cas d'absence de voiture de 1^e classe ou de voiture déclassée (sur le réseau belge), vous avez droit à un remboursement. Demandez une attestation à l'accompagnateur de train et, dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse, transmettez votre demande au Service clientèle. Le remboursement de l'abonnement est calculé par trajet simple (pour le trajet de votre abonnement) en divisant la différence de prix des deux classes, par le double des jours calendriers de la période de validité de votre abonnement.
- En cas d'erreur dans la détermination du prix, le trop-perçu doit vous être remboursé par la SNCB, le moins-perçu est à verser à la SNCB, et ce avec effet rétroactif d'un an.

*voir [Lexique](#)



- Un STANDARD ABONNEMENT acquis sur restitution d'un bon d'échange ne donne lieu à aucun remboursement.
- Les modalités de remboursement ainsi que les frais administratifs et pourcentages sont ceux en vigueur à la date de l'achat de la validation.
- Le remboursement doit être demandé par vous-même ou une personne mandatée. Dans les deux cas, la personne qui introduira la demande devra s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité* valable, directement consultable par le personnel habilité de la SNCB.

PUIS-JE CHANGER LE TRAJET, LA CLASSE OU LE TYPE DE MON ABONNEMENT ?

Oui, vous pouvez modifier ou échanger votre STANDARD ABONNEMENT durant sa période de validité, à condition qu'il n'y ait pas d'interruption entre les périodes de validation et moyennant le paiement des frais administratifs*. Vous pouvez également changer de type d'abonnement selon les conditions susmentionnées.

Dans ce cas, un montant sera déduit du prix de votre nouvel abonnement. Ce montant est calculé au prorata du nombre de jours de validité entre la date de l'échange ou de la modification et la date de fin de validité du STANDARD ABONNEMENT que vous voulez modifier. Vous ne paierez ainsi que la différence entre le montant dû pour votre nouvel abonnement et le montant à vous rembourser.

COMMENT PASSER DE 2^{ÈME} EN 1^{ÈRE} CLASSE ?

- Vous avez déjà un STANDARD ABONNEMENT LILLE FLANDRES , MAUBEUGE ou AULNOYE-AYMERIES valable en 2^e classe.
- Si vous décidez de voyager en permanence en première classe, vous pouvez changer, au guichet d'une gare belge, la classe de la validation de votre STANDARD ABONNEMENT ou acheter une nouvelle validation en 1^e classe.
- Pour accéder ponctuellement à la 1^e classe, l'accompagnateur délivrera un ticket international en 1^e classe pour le trajet mentionné sur l'abonnement avec le supplément « Tarif à Bord »*.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si vous êtes en possession d'un STANDARD ABONNEMENT LILLE FLANDRES , MAUBEUGE ou AULNOYE-AYMERIES au départ ou à destination de Brussels Airport - Zaventem, vous ne payez pas le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT*. Pour accéder à l'aéroport, vous présentez votre Carte MOBIB* au lecteur pour l'ouverture des portiques d'accès à l'aéroport.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* où vous effectuez une correspondance*, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* sur votre itinéraire le plus court en kilomètres et que vous y effectuez une interruption* de voyage, procurez-vous également un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* séparé pour accéder à l'aéroport.
- Votre STANDARD ABONNEMENT LILLE FLANDRES , MAUBEUGE ou AULNOYE-AYMERIES n'est pas autorisé dans les trains à grande vitesse.
Exception : Sur le trajet* entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, moyennant paiement d'un supplément séparé, vous pouvez emprunter les trains « ICE ». Pour plus d'info sur l'achat, voir www.b-europe.be. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur gérant de ces trains sont d'application (voir www.bahn.com).



QUE PERMET MON ABONNEMENT ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**

Vous pouvez interrompre* votre voyage dans n'importe quelle gare* ou point d'arrêt* situé(e) sur votre itinéraire le plus court en kilomètres sur le réseau* belge (pour Lille Flandres : également sur le réseau SNCF).

- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**

Oui. Le changement est autorisé sur le réseau* belge, sur l'itinéraire dont la distance entre la gare de départ et de destination est la plus courte en kilomètres. Vous achetez à l'un de nos canaux de vente un titre de transport couvrant la distance entre la gare faisant partie de cet itinéraire et votre nouvelle destination. Si vous l'achetez à bord du train, il est majoré du supplément « Tarif à Bord »*.

- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSECUTIFS ?**

Oui. Sur le réseau* belge, un autre titre de transport peut être utilisé pour effectuer un trajet* avant ou après celui de votre STANDARD ABONNEMENT LILLE FLANDRES , MAUBEUGE ou AULNOYE-AYMÉRIES.

Si un 2e titre de transport est utilisé avant ou après un 1er titre de transport, ceux-ci sont considérés comme un seul titre de transport et les facilités de itinéraire alternatif* sont d'application tout en respectant le point frontière correspondant. Vous présentez toujours vos deux titres de transport pour le contrôle dans le train.

- **D'AUTRES AVANTAGES ?**

Votre STANDARD ABONNEMENT vous permet de bénéficier de réduction sur les prix des abonnements de parkings belges gérés par [B-Parking](#).

Votre abonnement est chargé sur votre Carte MOBIB* personnalisée. Découvrez toutes les possibilités offertes par la carte [MOBIB](#).

Pour les déplacements auxquels votre abonnement vous donne droit, jusqu'à 4 enfants de moins de 12 ans peuvent vous accompagner gratuitement (si vous avez 18 ans ou plus).

